



Compte-rendu de l'assemblée générale du 15 mai 2009

Tout d'abord, la présidente, Michèle Mallais remercie les personnes présentes à notre sixième assemblée générale. Ensuite elle évoque rapidement les problèmes de la crise alimentaire dans le monde et plus particulièrement au Burkina Faso avant de donner la parole à Alain Kaboré, relais de notre association dans le village de Méguet. Une discussion intéressante s'engage alors avec les adhérents sur l'école, les parrainages, l'association de femmes et les difficultés de vie au Burkina Faso. La question étant de savoir de quoi les Burkinabés ont le plus besoin...

Rapport d'activité

En France, il y a eu la tenue de 5 conseils d'administration, la participation au chrono champenois, à la brocante de Bétheny, au forum des associations et l'organisation de notre deuxième randonnée pédestre. Nous avons également rencontré l'association « Savoires au Burkina » pour l'équipement de la salle commune à Tambaga et apporté notre soutien à l'association Fassol.

Deux bulletins ont été envoyés à tous les adhérents.

L'association Yennega contactée pour signer une convention avec une importante entreprise commerciale a refusé la manne proposée par volonté de rester indépendante et par crainte de se retrouver dans une situation difficilement contrôlable si les engagements de la dite société n'entrent pas dans la ligne de notre association.

Au Burkina

☀ **Les parrainages** sont en légère augmentation chaque année. Neuf nouveaux parrains dont une classe de l'IUT de Reims viennent compenser les huit radiations. C'est donc **101 parrains** qui nous accompagnent dans notre action en scolarisant **124 filles** : 57 en primaire, 41 au collège dont 17 qui passent le BEPC, 20 dans le secondaire dont 5 qui passent le Bac, 2 en formation de couturière (dernière année) dont une qui vient d'obtenir son diplôme et travaille dans un atelier, 3 en enseignement technique, 1 en école nationale d'enseignement primaire.

Le Ca a décidé d'apporter de nouveaux critères à la charte de parrainage : l'âge limite d'aide à la scolarisation est fixé à 25 ans et le mariage de la filleule entraîne sa radiation

Ces décisions ont été prises suite à l'annonce de 9 filles mariées au moment de la rentrée scolaire (filleules âgées de 23 à 27 ans). Ces jeunes filles ont subi plusieurs échecs successifs pour finir par abandonner l'école. C'est pourquoi il nous a semblé plus constructif de parrainer en priorité des filles scolarisées en primaire, cela leur apporte une scolarité régulière voire une stimulation dans leur parcours scolaire et entraîne des résultats.

Depuis la création de l'association Yennega en 2004, nous sommes passés de 16 filleules (d'abord sur le seul village de Tambaga) en 2004 à 124 filleules en 2008/2009.

26 filleules ont obtenu leur BEPC, une fille enseigne en école primaire depuis un an, deux filles ont obtenu leur diplôme de couture en 2008, une son diplôme à l'Ecole de la Santé en 2005 et exerce comme sage-femme en brousse. Une fille a obtenu son concours pour l'Ecole de Police (Méguet)

Sur Méguet, la moyenne d'âge des filleules en 2005-2006 était de 11 ans, pour s'élever à 13 ans en 2008-2009.

Sur Tambaga, la moyenne d'âge des filleules en 2005-2006 était de 16,5 ans pour descendre à moins de 15 ans en 2008-2009.

Informations sur les modalités de correspondance entre filleules et parrains/marraines :

Nos coordinateurs burkinabés nous font part de la réticence de certaines filles pour écrire à leur parrain car elles n'obtiennent pas de réponse. Nous rappelons donc que l'échange de correspondance est attendu de part et d'autre. L'envoi de courrier est à effectuer par le parrain.

De plus, il faut nous donner l'information lors de l'envoi d'un **colis** car nous pourrions suivre son acheminement et obtenir des informations concernant sa réception.

☀ **associations de femmes** : A Méguet, les contacts ont encore été difficiles mais avec la venue d'Alain Kaboré, les problèmes ont été vus et la situation va s'arranger. L'association de femmes qui se consacre à l'élevage de porcs, au maraîchage et à la fabrication de savons est très dynamique et autonome.

A Tambaga, les femmes ont entouré, à l'aide de leurs bénéficiaires, la case que nous leur avons construite et elles continuent à vendre du dolo et de la soupe. Un projet de fabrication de savon et d'extraction d'huile a été envisagé mais reporté suite à des devis « exagérés ».

☀ **centre de formation** : (à Tambaga) Il fonctionne de nouveau depuis fin septembre ; nous contribuons aux salaires des formatrices et du gardien, mais les femmes sont autonomes pour l'achat des fils et tissus.

☀ **crise alimentaire** : L'été dernier, le Burkina a été touché par la famine. 600 euros ont été envoyés à chaque village ce qui leur a permis d'acheter du mil et de le distribuer aux plus nécessiteux ou de le vendre à un prix social aux autres. Ils ont également reçu 2 sacs de 25 kg de complément alimentaire à donner aux enfants malnutris.

☀ **cantine** : Comme les deux années précédentes, nous avons apporté notre aide aux cantines des deux collèges d'abord pour 4 mois ; ensuite, au vu de notre trésorerie, nous avons ajouté deux mois supplémentaires.

Le problème des cantines se pose également dans les écoles primaires. Dans certains villages du Burkina, les parents s'associent pour cultiver et fournir les cantines. C'est la raison pour laquelle nous aimerions intensifier le maraîchage.

☀ Grâce à la subvention de la ville de Bétheny, nous avons pu faire partir du matériel médical, des vêtements, le complément alimentaire dans **deux containers**.

Nos projets sont de poursuivre la scolarisation en fonction des conditions évoquées dans la charte et l'aide aux associations de femmes, d'instaurer le maraîchage à Tambaga et de participer à la réfection de la maternité de Tambaga comme cela a été fait à Méguet à la suite de pluies diluviennes.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

Le trésorier fait apparaître un rapport détaillé. Les comptes arrêtés au 31 mars 2009 font apparaître un montant de recettes de 9721,76 € (provenant des adhésions et parrainages, dons et soutiens, subventions, vente d'artisanat et manifestations) et un montant de dépenses de 10 965,02 € (frais de scolarité, salaires des formatrices, aides aux femmes, aides aux cantines, lutte contre la famine). Mais compte tenu du report de 12 321,60 € figurant initialement dans les comptes et du résultat de l'exercice, le total des capitaux propres s'élève désormais à 11 078,34 €.

Le vérificateur aux comptes déclare qu'il peut « certifier que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière ». Il invite l'assemblée générale à donner son quitus au trésorier.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

Le vérificateur aux comptes, Raymond Beaulieu, est reconduit à l'unanimité.

Marie-Alice Convard et Mireille Marre sont élues administrateurs stagiaires par l'assemblée générale.

Le bureau est réélu à l'unanimité

M. Bartholomé, conseiller municipal, nous assure du soutien de la mairie de Bétheny et se réjouit de constater le dynamisme de notre association et le grand nombre de participants à l'assemblée générale.

Les Chapput - Demarle se rendent au Burkina au mois d'août. Contactez-les pour l'envoi d'un courrier ou d'un **petit** cadeau à votre filleule.

ASSOCIATION YENNEGA

1, rue de Courcy
51450 Bétheny
téléphone : 03 26 02 04 56
adresse mail : andaalma@wanadoo.fr
mallaisy.michele@wanadoo.fr

